

*Question présentée par le député :*

*M. Thierry Cerutti*

*Date de dépôt : 5 juin 2020*

## **Question écrite urgente** **Ils paient et pas nous !**

« Je ne veux pas ouvrir la porte de la guerre des transports », disait récemment le conseiller d'Etat chargé de la mobilité en faisant tout le contraire.

Dès lors qu'il a décidé de façon unilatérale de supprimer près de 20% des espaces dédiés aux véhicules motorisés, espaces payés et financés par le fruit de l'impôt que ces derniers s'acquittent annuellement, il est légitime aujourd'hui de se poser des questions.

Mes questions aux Conseil d'Etat sont les suivantes :

- *Quel est le pourcentage de l'espace public mis à disposition des cyclistes ?*
- *Quel est le coût annuel dépensé par l'Etat de Genève pour la gestion et l'entretien des aménagements routiers dévolu exclusivement aux cyclistes (incluant les voies de bus) ?*
- *Quel est le coût annuel pour la collectivité des nouvelles infrastructures routières mises à disposition pour les cyclistes, incluant parking et autres cases de stationnement ?*